



Resiliation de contrat telephonie avant la fin

Par **pepinieres**, le **09/05/2014** à **16:39**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

gerant de ma petite entrprise j'ai été démarché par paritel expert en télécommunication. j'avais un abonement de téléphone pour 2 lignes fixe et 2 mobile pour environ 150€ par mois corespondant parfaitement au besoin de notre entreprise. nous envisagions avoir en plus un abonement internet

le commercial de paritel me fait une proposition pour l'abonemenet de 2 linges fixe 2 mobile et internet pour 150 € par mos avec un engagement de 3ans je fais confiance a mon interlocuteur et signe le contrat en question pour un abonement de 3ans et 150€ par mois pour mes 2 ligne fixe 2 mobile et internet

une equipe de techniciens viennent quelques jours plus tard instaler tout un lot de boitier mural puis 2 telephones je rçois mes 2 mobile par la poste internet on vera plus tard il y a un porobleme a résoudre.

puis vient les prélevement de mes cosomations

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **09/05/2014** à **18:52**

Bonsoir,

Et quelle est la question ?

Par **pepinieres**, le **10/05/2014** à **08:30**

bonjour et merci de votre interet a mon probleme
question
peut-on resilier un abonement en cours avec un minimum de frais?
MERCI DE VOTRE REPONSE

Par **moisse**, le **10/05/2014** à **09:08**

Bonjour,
Tout est dans le contrat que vous voulez résilier.
Personne ne peut donc vous répondre sans connaître les dispositions que vous avez acceptées